



# Plan d'action 2022 du réseau Fratel

Sur proposition du comité de coordination, les membres du Réseau francophone de la régulation des télécommunications (Fratel) ont adopté le plan d'action du réseau pour l'année 2022, lors de la 19<sup>e</sup> réunion annuelle, qui s'est tenue les 29 et 30 novembre 2021 à Dakar (Sénégal), et en ligne.

Les objectifs des activités inscrites à ce plan d'action sont exposés ci-après.

## 1. Objectifs de la charte du réseau et propositions d'actions à mettre en œuvre en 2022

### 1.1. Rappel des objectifs de la charte

Fratel a pour mission de promouvoir l'échange d'information, de contribuer, dans la mesure de ses possibilités, aux efforts de formation, de coordination, et de coopération technique entre ses membres, ainsi que de collaborer à l'étude de toute question relative à la régulation des télécommunications.

Conformément à la charte qui unit ses membres, Fratel poursuit les objectifs suivants :

- encourager la connaissance mutuelle de ses membres, du mode d'exercice de leurs missions respectives et des marchés des télécommunications qu'ils régulent, notamment par des échanges de meilleures pratiques ;
- offrir des occasions de rencontres, d'information et d'échanges entre les experts de diverses disciplines des marchés des télécommunications/TIC et les acteurs des grands secteurs de l'activité financière, économique et juridique ;
- collaborer sur des sujets d'intérêt commun avec les autres réseaux d'institutions en charge de la régulation des télécommunications ou d'autres secteurs ;
- organiser des sessions de travail sous la forme d'un séminaire et d'une réunion annuelle au bénéfice de ses membres ;
- réaliser des études ou des travaux sur des sujets d'intérêt commun, en particulier lorsque le caractère francophone ou l'utilisation d'un cadre juridique commun est un des éléments déterminants de la recherche ;

19<sup>e</sup> réunion annuelle de Fratel – 29 et 30 novembre 2021

- soutenir le renforcement des capacités de ses membres, notamment au travers de formations ;
- exercer toute autre activité en accord avec les objectifs de la Charte.

## 1.2. Les actions à mettre en œuvre en 2022

Lors de la 19<sup>e</sup> réunion annuelle, les membres de Fratel ont décidé que les actions à mettre en œuvre en 2022 sont les suivantes :

- la réunion annuelle portera sur « **Enjeux et moyens d'améliorer la résilience des réseaux de télécommunications** »
- le séminaire d'échange d'information et d'expérience sur « **Quels défis pour la sécurité des réseaux de nouvelle génération ?** » ;
- la mise en œuvre d'un outil ouvert aux membres de Fratel sur la représentation de la couverture et la qualité de service mobiles ;
- l'animation du site internet [www.fratel.org](http://www.fratel.org), outil de communication et d'information sur les activités du réseau et de ses membres.

## 2. La réunion annuelle

Conformément à l'article 9 de la charte constitutive du réseau Fratel, le principe de la réunion annuelle des dirigeants des régulateurs consiste à inviter les membres du réseau à mettre en commun leur expérience et à faire part de travaux d'intérêt commun effectués à l'intérieur ou à l'extérieur du cadre mis en place par le réseau. Elle est aussi l'occasion d'élire le nouveau comité de coordination et d'approuver le plan d'action pour l'année suivante.

La réunion annuelle se tiendra au second semestre 2022 sur le thème « Enjeux et moyens d'améliorer la résilience des réseaux de télécommunications ».

Face aux risques naturels, aux événements climatiques extrêmes ou aux cyberattaques, les systèmes et infrastructures de télécommunications sont parfois vulnérables et susceptibles d'être endommagés ou perturbés. D'autres types d'événements comme une pandémie peuvent augmenter le risque de congestion des réseaux alors même que ces réseaux sont essentiels dans ces situations. Par ailleurs, le déploiement des réseaux, par exemple par de multiples acteurs intervenant sur les mêmes équipements, peut poser de nouvelles questions de résilience.

Plus largement, il est également primordial que la sécurité des réseaux et services de télécommunication soit assurée. La disponibilité, la confidentialité et l'intégrité des réseaux et services sont autant d'objectifs à prendre en compte afin de faire face aux différents risques mentionnés ci-dessus.

Dès lors, la réunion annuelle évoquera la disponibilité des réseaux et services afin d'évaluer les besoins et les possibilités d'augmenter et de renforcer la résilience des réseaux. Il s'agira également d'identifier les méthodes selon lesquelles les acteurs du secteur peuvent évaluer leur exposition aux risques et le rôle des pouvoirs publics.

Cette réunion sera l'occasion d'évoquer en premier lieu les mesures qui ont permis, lors d'évènements exceptionnels comme lors de la pandémie de Covid-19, d'assurer la continuité des services, d'éviter la congestion des réseaux, d'améliorer la capacité des réseaux ainsi que les leçons tirées pour atténuer les risques.

En second lieu, les questions d'amélioration de la résilience des réseaux, notamment au regard des enjeux climatiques et des mesures pour répondre aux évènements extrêmes tels que la panne d'un réseau, la coupure d'un câble sous-marin, le vol ou la détérioration de matériel ou encore la rupture de l'acheminement des appels d'urgence, mais aussi au regard du déploiement de nouveaux réseaux par de multiples opérateurs feront l'objet d'échanges.

Enfin, d'autres enjeux de sécurité notamment l'intégrité et la confidentialité des réseaux et services ainsi que les mesures de sécurité pour prévenir et/ou répondre en cas d'incident et spécifiquement en cas de cyber-incident ou cyber-attaque seront abordées lors des discussions.

### **3. Le séminaire d'échange d'information et d'expérience**

Conformément à l'article 10 de la Charte, le séminaire d'échange d'information, à vocation plus technique, approfondit un des aspects du thème de l'année établi dans le plan d'action. Il permet aux membres de partager leur savoir-faire et leur expérience sur une problématique d'intérêt commun tout en évoquant les problèmes spécifiques rencontrés dans l'exercice de leurs missions.

Le séminaire se tiendra au premier semestre 2022, et portera sur « Quels défis pour la sécurité des réseaux de nouvelle génération? ».

Avec l'importance de plus en plus grande des télécommunications dans les pays de Fratel, l'enjeu de la sécurité du secteur et des réseaux devient critique.

L'objectif principal de ce séminaire pour les autorités membres de Fratel sera d'échanger sur les enjeux de sécurité avec diverses autorités compétentes, dont celles en charge de cette problématique.

Dans un premier temps, il importera d'évoquer les grands enjeux liés à la cybersécurité, le rôle que peuvent y jouer les autorités de régulation des télécommunications et leurs relations avec les autres autorités compétentes en charge de la cybersécurité.

Des échanges pourront également aborder les enjeux de sécurité liés à l'évolution technique et des architectures réseaux. En effet, avec les nouvelles technologies (comme la 5G), les évolutions des protocoles (passage à l'IPv6, QUIC, DoH, etc.), les nouveaux usages (internet des objets), la virtualisation des réseaux et l'émergence de nouveaux acteurs, de nouvelles problématiques apparaissent. Cela sera l'occasion pour les autorités membres de Fratel de mieux appréhender ces innovations sous l'angle de la sécurité.

En outre, les aspects liés aux nouvelles menaces contre les réseaux, les attaques malveillantes ou la dépendance envers les fournisseurs pourront être discutés parmi les participants du séminaire en vue d'un échange d'idées sur les différentes formes de mitigation des risques liés à ces menaces.

La présentation d'outils ou de méthodologies de contrôle de la sécurité des réseaux pourra faire l'objet d'un atelier.

#### **4. Mise en œuvre de l'outil sur la représentation de la couverture et de la qualité de service mobiles**

Le groupe de travail composé d'experts de seize autorités de régulation créé fin 2019 (onze autorités en 2019 rejointes, en 2021, par cinq autres), sous la direction de l'ARCEP du Burkina Faso, autorité présidente 2020 du réseau, veillera à la mise en ligne de l'outil sur la représentation de la couverture et de la qualité de service mobiles, notamment au travers d'un portail commun et le rendra disponible aux membres du réseau qui souhaiteront l'utiliser.

#### **5. Le Mastère spécialisé RegNum**

Les formations à la régulation du numérique organisées et mises en œuvre par Telecom Paris sont constituées d'un Mastère spécialisé en régulation du numérique (RegNum), approuvé par la conférence des grandes écoles en avril 2013, ainsi que de deux Badge (Brevet d'aptitude délivré par les grandes écoles), l'un en régulation des communications électroniques abordant notamment les instruments de la régulation (interconnexion, service universel, gestion du spectre...)(RegTel), démarré il y a plus de 15 ans et un en régulation de la finance électronique et des postes (RegFep).

19<sup>e</sup> réunion annuelle de Fratel – 29 et 30 novembre 2021

Le Badge RegInt dédié à la régulation des plateformes et des contenus a pour sa part été supprimé en 2021.

Le Mastère en régulation de l'économie numérique est un cycle de formation sur deux ans qui a pour but de répondre aux besoins de formation spécialisée des experts en télécommunications, notamment issus d'Afrique francophone subsaharienne, en matière de régulation économique, technique et financière appliquée aux télécommunications. Il s'adresse aux cadres en charge d'activités en lien à la régulation de l'économie numérique.

Le Mastère est un diplôme de niveau supérieur qui s'ouvre à l'ensemble des problématiques liées au numérique et comprend les deux Badge.

Cet ensemble de formations est structuré autour de 7 sessions de 60 heures de cours et ateliers présentiels et d'une session finale de soutenance. Chaque Badge est composé de 4 sessions (270 heures), ainsi qu'une session de soutenance de mémoire. Les deux premières sessions sur le renforcement des connaissances de base et l'introduction à l'économie numérique et à sa régulation sont communes à l'ensemble des formations. Les 2 Badge se différencient ensuite par les thèmes abordés lors des 2 autres sessions : 2 sessions sur l'économie et la régulation des communications électronique pour RegTel et 1 session sur l'économie et la régulation des données personnelles et 1 session sur l'économie et la régulation des activités financières et postales pour RegFep. A la suite de la suppression du badge RegInt en 2021, la session sur l'économie et régulation de l'Internet et des contenus numériques n'est disponible que dans le cadre du Mastère.

Le mastère spécialisé intègre 6 des 7 sessions proposées selon les choix du participant (390 heures).

RegTel se déroule à Ouagadougou et Paris et RegFep se tient à Abidjan, Ouagadougou et Paris.

La cinquième promotion du Mastère a admis 25 participants. Ils devront présenter et soutenir leur thèse en janvier 2022 pour être diplômés.

## **6. Le site internet Fratel.org, outil de communication et d'information sur les activités du réseau et de ses membres**

Conformément aux articles 2, 3 et 4 de la Charte, Fratel veillera à promouvoir et à valoriser ces initiatives, notamment au travers de son site Internet <http://www.fratel.org>

Fratel.org est un site Internet administré par le secrétariat exécutif, assuré par l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (Arcep) de France, pour le réseau.

Les autorités sont invitées à enrichir le site internet de Fratel. Le secrétariat exécutif de Fratel facilitera le partage d'informations susceptibles d'intéresser les autres régulateurs, qu'elles soient ou non en lien avec le thème de l'année.

## **Annexe : Récapitulatif des actions à mettre en œuvre en 2022**

Les actions adoptées à mettre en œuvre, présentées ci-dessus, sont récapitulées par le tableau suivant :

	<b>Calendrier</b>	<b>Lieu</b>	<b>Thème/Actions</b>
Séminaire d'échange d'information et d'expérience	1 <sup>er</sup> semestre 2022 2 jours	Lieu à définir	Quels défis pour la sécurité des réseaux de nouvelle génération ?
Réunion annuelle	2 <sup>e</sup> semestre 2022 2 jours	Lieu à définir	Enjeux et moyens d'améliorer la résilience des réseaux de télécommunications
Formation qualifiante MASTERE RegNum	Janvier 2022 – décembre 2022	Paris Ouagadougou Abidjan	
Outil sur la représentation de la couverture et la qualité de service mobiles	1 <sup>er</sup> Semestre 2022 : -Mise en ligne de l'outil		Mise en ligne d'un outil ouvert aux membres de Fratel sur la représentation de la couverture et la qualité de service